

## Droits de l'enfant/Atelier national d'introduction du manuel des procédures de prise en charge des OEV

# Pour une optimisation de la prise en charge des enfants vulnérables

Prissilica.M.MOUIY  
Libreville/Gabon

*Policiers, magistrats, travailleurs sociaux, leaders des Ong, prenaient part hier à un atelier organisé à cet effet à Libreville par l'Unicef, en partenariat avec le ministère de la Famille.*

LES questions de droits de l'enfant étaient au centre des échanges hier, lundi 18 février 2019, à Libreville, à l'occasion d'un atelier de formation organisé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), en collaboration avec le ministère de la Famille. Prenaient part à cette séance de travail, policiers, magistrats, travailleurs sociaux, leaders des Organisation non gouvernementales (ONGs) issus de services sociaux de la protection des Orphelins et enfants vulnérables (OEV). L'atelier, rehaussé par la présence de la ministre de la Famille, de la Décennie



Les officiels dont Estelle Ondo et Stephan Grieb, respectivement ministre de la Famille et représentant de l'Unicef au Gabon.

de la femme et de l'égalité des chances, Estelle Ondo, s'inscrit dans un contexte économique difficile, avec une raréfaction des ressources des secteurs sociaux de la protection des orphelins et autres enfants de la rue, victimes de toutes les formes de violence... L'un de ses objectifs est donc de voir dans quelles conditions améliorer la qualité des services de protection, en renforçant les aptitudes des par-

ticipants en matière d'identification et de réparation des traumatismes qui empêchent les femmes et enfants victimes de violence de s'épanouir. En sa qualité de ministre chargée de la Famille, Estelle Ondo a salué la participation des ONG et associations venues d'horizons divers, toutes œuvrant pour le bien-être des orphelins et autres enfants vulnérables. Selon elle, leur contribution dans ce com-

bat, qu'ils ont en commun avec le gouvernement, montre que la protection et la prise en charge efficace des orphelins et autres enfants vulnérables est une chaîne où chacun doit jouer pleinement sa partition, en vue d'une convergence des actions. Cet atelier va donc permettre aux participants de s'approprier les normes du manuel de prise en charge des OEV. « Mon souhait est qu'à travers cette formation, vous soyez capable

d'impulser une dynamique nouvelle dans vos unités de travail respectives, favorisant ainsi la consolidation d'un environnement protecteur pour les enfants orphelins et vulnérables», a souligné la ministre de la Famille. A l'issue de cette formation, le personnel des préscolaires et des centres d'accueil, les acteurs de la prise en charge psychosociale qui y participent devraient être capables d'accompagner juridiquement et psy-

chologiquement enfants et familles en détresse. Car, selon Stephan Grieb, représentant de l'Unicef au Gabon, « s'investir dans le savoir de ceux qui accueillent, accompagnent et réinsèrent les enfants en difficulté sociale est un engagement pour l'Unicef, une mise en œuvre des obligations des États signataires de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. »



Magistrats, leaders d'Ong, responsables de centres d'accueil, policiers. L'atelier portant sur la protection de l'enfant a drainé du monde.

## Œuvre de bienfaisance du Lions club Samba au bénéfice des Petits anges de Dieu d'Angondjé Des produits alimentaires offerts

AEE  
Libreville/Gabon

L'ORPHELINAT les Petits anges de Dieu sis à Angondjé, a reçu la visite, samedi dernier, des membres du Lions Club Samba, venus leur apporter des produits alimentaires et des jeux. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de leurs activités annuelles en faveur des plus nécessiteux, a rappelé la présidente du Lions club Samba, Blandine Richaud, qui n'a pas manqué de souligner sa joie d'avoir été soutenue dans cette action par la marque de lait Cowbell. Selon elle, « le Lions club Samba a été attiré par les conditions de vie de ces jeunes qui ont droit à une vie épanouie comme l'ensemble des autres enfants. Notre objectif à travers cette modeste contribution est de leur apporter le sourire», a-t-elle indiqué.

Un moment de joie pour les 19 pensionnaires de cet orphelinat qui ont témoigné leur gratitude à l'égard de leurs bienfaiteurs, par le biais de la responsable du centre, Rosette Carole Nkorouna : « Vous nous avez apporté le nécessaire. Ce



Blandine Richaud (g) remettant symboliquement le don à la responsable de l'orphelinat...

dont nous avons besoin pour vivre ici. C'est difficile pour nous de joindre les deux bouts, mais grâce aux actions comme les vôtres, nous essayons de joindre les deux bouts. Votre geste est

d'une grandeur que les mots pour qualifier nous manquent. Merci pour tout ce que vous faites pour nous et Dieu vous le rendra au centuple», a-t-elle conclu.



...avant de partager quelques moments de joie avec les bambins.



La société Airtel Gabon lance un appel d'offre pour la fourniture des services d'archivage physique et numérique des contrats d'abonnement de ses clients.

Pour postuler, les candidats doivent être préenregistrés dans la base de données fournisseurs d'Airtel Gabon.

Aussi, prie-t-elle les prestataires intéressés non encore référencés dans sa base de données de bien vouloir fournir une copie des documents suivants pour la création de leurs comptes fournisseurs:

- Attestation d'imposition ;
- Attestation d'immatriculation à la TVA ;
- Chèque en blanc (ou attestation bancaire) ;
- Pièce d'identité du représentant légal ;
- Fiche circuit ;
- Copie des statuts

Pour plus d'informations veuillez contacter le numéro ci-après :  
Tel : 07 28 00 78